Association des Professionnels de l'Espace MENDELSOHN
Espace Pierre Mendelsohn
Rue Pierre Mendelsohn
24350 CHAMPAGNAC DE BELAIR

Communauté de Communes Dronne et Belle
ZAE Pierre Levée
24310 Brantôme en Périgord

Champagnac de Bélair, le 21 septembre 2020

Monsieur le Président de la Communauté de Communes Dronne et Belle,
Mesdames et Messieurs les conseillers,

Nous nous permettons de revenir vers vous, au sujet de notre demande d'aide au financement du salaire d'une secrétaire médicale au sein de l'"Espace de santé" de Champagnac de Bélair.

Revenons quelques peu sur cet "Espace de santé" qui a vu le jour grâce à l'opiniatreté d'une municipalité, hors l'intervention de l'ARS, cette dernière ayant refusé l'appellation Maison de santé au motif que, lors de la demande, notre équipe professionnelle ne comptait qu'un médecin, alors qu'il en aurait fallu deux. A noter également, et nous l'en remercions bien vivement, que la Communauté de communes est intervenue lors de notre installation, par la mise à notre disposition de matériel à hauteur de 3 328,07€.

Toutefois, rappelons que l'équipe pluridisciplinaire existante a poursuivi son travail, d'abord avec M. Naboulet, alors maire de Champagnac de Bélair, puis avec M. Fagète et aujourd'hui avec M. Lacoste. Pour avoir un statut juridique permettant à chacun de trouver sa place, nous avons opté pour une structure en association Loi de 1901, déclarée depuis le 20 octobre 2014 auprès de la Sous-préfecture de Nontron.

Notre équipe pluridisciplinaire se compose aujourd'hui de :
- 2 médecins,
- 2 infirmiers,
- 1 sage-femme,
- 1 ostéopathe,
- 1 psychologue clinicienne,
- 1 sophrologue,
- 1 praticienne en médecine chinoise
- 1 psychométricienne qui vient enrichir l'équipe à partir du mois de septembre.

Notre association participe, sur notre territoire, à l'accueil et la formation d'étudiants en médecine de 1er et 2ème niveaux. Nos médecins voient leur rayon d'action s'étendre sur tout le territoire tant durant leurs gardes et leur patientèle, tout comme pour les autres praticiens, ne se limite pas au secteur de Champagnac.

Force est de constater que de nombreux patients sont actuellement, sur notre territoire, sans médecin traitant, et cette situation va en s'aggravant avec le départ prochain d'un médecin.

De ce fait, et afin de pouvoir répondre à la demande des habitants de l'ensemble du territoire, et leur apporter la qualité de soins qu'ils sont en droit d'attendre, il est important que nous fassions appel à une personne qui saura, à la fois :
- répondre aux exigences professionnelles d'une assistante médicale (aide directe auprès du médecin, en réalisant les examens de base)
- répondre aux exigences professionnelles d'une secrétaire médicale (prise de rendez-vous, courrier, comptabilité, prise de rendez-vous avec les spécialistes, ...)

Association des Professionnels de l'Espace MENDELSOHN
Espace Pierre Mendelsohn
Rue Pierre Mendelsohn
24350 CHAMPAGNAC DE BELAIR

Toutefois, notre association n'a pas la possibilité de financer intégralement ce salaire, qui, selon les diverses simulations effectuées, s'élèverait à environ 2400 €. Cette charge de salaire serait répartie de la manière suivante :

- Prise en charge par le médecin de 50% du salaire, pour l'emploi de cette personne en qualité d'assistante médicale
- Prise en charge par la Communauté de Communes de 25% du salaire, à hauteur de 468€ mensuel
- Prise en charge par l'association du solde, pour l'emploi de cette personne en qualité de secrétaire médicale.

Bien évidemment, dès lors qu'un second médecin viendra compléter l'équipe, cette participation sera revue à la baisse pour être totalement supprimée. Nous pensons qu'une durée de 5 ans serait idéale pour nous assurer une certaine visibilité.

Nous souhaitons vivement que notre demande reçoive, de votre part, une écoute attentive et reçoive votre accord. Par avance, nous vous en remercions bien vivement.

Veuillez croire, Monsieur le Président de la Communauté de Communes, Mesdames et Messieurs les Conseillers, en nos meilleures salutations.

Docteur S. Lohier
Président de l'AsPEM

Mme M. Scipion
Secrétaire de l'AsPEM

P.J. : Copie des statuts de l'Association et copie du récépissé de déclaration à la Sous-préfecture ;
Copie de la convention de mise à disposition du matériel